



Guide de la rentrée du CSLR

pour parents, tuteurs et élèves

Septembre 2021

Vendredi 2 septembre 2021

Chers parents et tuteurs,

Le début des classes est à nos portes, et toute l'équipe du CSLR est ravie de pouvoir accueillir de nouveau les étudiants à l'école. Cela dit, nous reconnaissons tous que cette année scolaire pourrait apporter son lot de changement imprévisible.

Nous vous présentons ce guide de la rentrée qui permettra un retour à l'apprentissage en classe en toute sécurité, basé sur les lignes directrices de la province du Manitoba, des récentes mises à jour de la santé publique ainsi que le guide de la rentrée de la DSFM.

Ce document décrit explicitement nos protocoles qui seront en place dès le premier jour d'école le 8 septembre prochain qui ont comme priorité de créer un environnement qui réduit le risque de transmission de la COVID-19.

La réussite et le succès de ce plan repose entièrement sur l'adhésion, la collaboration de toute notre communauté scolaire et des parents, de la coopération des étudiants, ainsi que tous les membres du personnel du CSLR, car il incombe à chacun de nous d'être responsable de la sécurité de notre communauté.

Le paysage de la pandémie continue d'évoluer. Nous comprenons et sommes prêts à être flexibles et adaptable pour répondre à tout changement qui pourrait être proposé par la province du Manitoba.

Les décisions prises quant au retour en classe proviennent de la santé publique qui analyse les données de la situation COVID-19 au Manitoba. Ces analyses sont basées sur plusieurs facteurs relevant des tests effectués auprès de la population ainsi que plusieurs autres données. Les divisions scolaires doivent suivre ces recommandations.

Lorsqu'un changement ou une mise à jour est effectué, les familles seront notifiées et les modifications seront mis en évidence dans le document.

Bien à vous,

Marc Roy

Directeur

Karine Pilotte

Directrice adjointe

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Fonctionnement dans l'école | 5 |
| Fonctionnement | 5 |
| Les cohortes | 5 |
| Horaire de l'école | 5 |
| Les routines | 5 |
| Heures scolaires | 5 |
| Horaire d'une journée typique | 5 |
| Déplacements à l'école | 6 |
| Périodes d'étude | 6 |
| Changements de cours | 6 |
| Salle de bain | 6 |
| Débarcadère pour les élèves arrivant en voiture (matin et soir) | 6 |
| Portes d'accès à l'école et zones | 7 |
| Heure du dîner | 7 |
| Absences ou retards | 8 |
| Casier | 8 |
| Manuels scolaires | 9 |
| Technologie | 9 |
| Campus ouvert | 9 |
| Sports parascolaires | 9 |
| Journée des photos | 10 |
| Comité scolaire | 10 |
| 2. Partenariat famille-école | 10 |
| Dépistage quotidien de la santé | 10 |
| Ce que les parents peuvent faire maintenant | 11 |
| Répondre aux problèmes de santé | 11 |
| Dépistage | 11 |
| Procédures pour un élève démontrant des symptômes à l'école | 12 |
| Parents, visiteurs et invités sur rendez-vous seulement | 12 |
| Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs | 12 |
| Aviser l'école d'une absence | 13 |
| En cas de test positif | 13 |

| | |
|--|----|
| 3. Mesures de santé et de sécurité | 13 |
| Nettoyage des mains | 13 |
| Nettoyage des pupitres | 14 |
| Port du masque | 14 |

1. Fonctionnement dans l'école

Fonctionnement

Les cohortes

Contrairement à l'an dernier, les élèves ne seront pas placés dans les cohortes. Les élèves se déplaceront de classe en classe en suivant leur horaire. Les classes ont été sélectionnées afin de minimiser de grands déplacements à l'intérieur de l'école.

Horaire de l'école

L'horaire du CSLR a été modifié pour l'année scolaire 2021-2022.

- Les étudiants auront une journée de cinq périodes. (Consulter *Heures scolaires* ci-bas).
- Les cours d'éducation physique auront lieu dans le gymnase et aussi souvent que possible à l'extérieur. Nous demandons aux élèves d'être habillés en accord avec la température quotidienne. **Les salles de rechanges sont condamnées.**

Les routines

Heures scolaires

- Bureau est ouvert de 8 h à 16 h 30
- Cours commencent à 8 h 45 et se terminent à 15 h 15
- Les portes extérieures seront verrouillées jusqu'à 8 h 15 le matin et dès 15 h 45 après l'école (tous les élèves doivent avoir quitter l'école, à l'exception des élèves participant à un sport parascolaire après l'école).

Horaire d'une journée typique

| | |
|--------|-------------------|
| Bloc A | 8 h 45 à 9 h 51 |
| Bloc B | 9 h 51 à 10 h 57 |
| Bloc C | 10 h 57 à 12 h 03 |
| Dîner | 12 h 03 à 13 h 03 |
| Bloc D | 13 h 03 à 14 h 09 |
| Bloc E | 14 h 09 à 15 h 15 |

Déplacements à l'école

Les déplacements dans l'école sont autorisés. Les élèves devront changer de classe selon leur horaire de cours.

Suivant la directive divisionnaire du 23 août 2021, les élèves qui décident de quitter l'école à l'heure du dîner, devront attendre à 12 h 55 pour entrer dans l'école à nouveau par la porte principale. Il est attendu que les élèves suivent les consignes sanitaires de Santé Manitoba dès qu'ils sont à l'extérieur de l'école et dans les lieux publics.

Périodes d'étude

Certains élèves pourraient avoir à leur horaire une période d'étude dû au fait qu'ils n'ont pas autre cours à leur horaire. Pendant cette période de cours, les élèves devront se déplacer à la bibliothèque ou à la cafétéria afin de libérer les corridors. Les élèves devront s'asseoir à une distance de deux mètres l'un de l'autre en tout temps.

Les élèves en période d'étude peuvent profiter de ce temps pour compléter leurs devoirs et travaux ou se concentrer à leurs cours à distance.

Changements de cours

Étant donné le nombre de place limite imposée par classe et le respect des mesures sanitaires, nous ne sommes pas en position d'accommoder toutes les demandes. Les cours facultatifs de la 10^e, 11^e et 12^e année pourront être examinés, avec une faible flexibilité. Nous vous rappelons que les horaires des élèves ont été créés en fonction des choix de cours que les élèves ont sélectionnés dans le formulaire du choix de cours au printemps dernier. Les changements de cours seront possibles pendant la 1^{re} semaine d'école, en suivant le processus qui vous a été partagé.

Salle de bain

Un maximum de quatre (4) élèves à la fois peuvent utiliser les salles de bain afin d'assurer la distanciation physique.

Débarcadère pour les élèves arrivant en voiture (matin et soir)

Les protocoles de dépôt du matin de votre enfant en voiture ont été revus pour minimiser à la congestion des élèves à l'entrée et pour s'assurer que le dépôt soit fait en toute sécurité et efficacement.

Tous les élèves doivent être déposés dans la zone de débarcadère clairement identifiée dans le stationnement de l'école. S.v.p. nous vous demandons de ne pas occuper une

place de stationnement réservée aux membres du personnel, car cela pourrait occasionner un embouteillage sérieux, ou même un accident.

Aucun véhicule ne doit utiliser l'accès des autobus pour déposer ou ramasser leur enfant pendant la journée scolaire, pour assurer la sécurité de tous.

Portes d'accès à l'école et zones

Chaque élève se verra attribué une porte spécifique pour entrer et sortir de l'école, dans le but de minimiser l'encombrement des portes. Les portes sont identifiées en fonction de l'horaire de l'élève. Voici un tableau explicatif des portes d'accès :

| | |
|----------------|---|
| PORTE A | Portes principales d'école |
| PORTE B | Porte Sud-Ouest (face au débarcadère d'autobus) |
| PORTE C | Portes nord (près des classes portatives, face au champ de l'école) |

Les portes extérieures seront débarrées le matin à partir de 8 h 15, dès que la 1^{re} vague d'autobus arrive. Aucun élève ne pourra entrer dans l'école avant ce temps. Dès que les élèves entrent, ils doivent se diriger immédiatement dans leur salle de classe. Des membres du personnel seront présents pour assurer que les élèves se désinfectent les mains à leur arrivée.

Les portes demeurent barrées durant la journée scolaire.

En fin de journée, les élèves devront quitter les lieux au même temps que les autobus scolaires. Tous les élèves doivent avoir quitté les lieux à 15 h 45.

Heure du dîner

La cafétéria sera ouverte à l'heure du dîner. Un horaire d'utilisation sera partagé avec les élèves.

Le personnel s'engage à rappeler l'importance de l'hygiène des mains et des surfaces.

Nous suggérons fortement aux élèves d'apporter un sac ziploc ou un contenant pour ranger le masque de façon sécuritaire et hygiénique pendant l'heure du dîner pour éviter la contamination.

Les élèves peuvent sortir à l'extérieur pour la période du lunch. Voici la procédure à suivre :

1. Les élèves se nettoient les mains avant de quitter l'école

2. Les élèves sortent par la porte attitrée (la même qu'à l'arrivée le matin)
3. Les portes extérieures sont barrées pour la durée du dîner, donc les élèves qui sont sortis ne peuvent pas entrer et sortir comme bon leur semble.
4. Les élèves reviennent à l'école pour 12 h 55 et se dirigent vers la porte principale.
5. Ils attendent à l'extérieur en gardant la distance (autant que possible)
6. Les élèves se nettoient les mains et retournent dans leur classe.

Les fontaines d'eau resteront disponibles pour le remplissage des bouteilles uniquement. Les élèves sont encouragés d'apporter leur bouteille d'eau identifiée avec eux chaque jour.

L'utilisation des micro-ondes ne sera pas permise dans l'école, donc nous demandons d'apporter un repas sans réchaud. Le département de la santé déconseille l'ouverture des cantines scolaires. Aucune livraison de service de repas/restaurant sera acceptée. Encore une fois, nous vous demanderons donc de vous assurer que votre enfant ait son repas.

Absences ou retards

Tous les élèves doivent être présents à l'école pour leurs apprentissages.

Advenant le cas où un élève doit s'isoler puisqu'il est symptomatique, il demeure sa responsabilité de demeurer en contact avec leur enseignant pour être à jour dans ses travaux. L'élève doit se connecter à Schoology pour accéder les travaux et ressources du cours.

*Seuls les élèves immunodéprimés, appuyé d'une note médicale, pourront avoir accès à l'école virtuelle de la DSFM. S.v.p. communiquez avec la direction d'école pour en discuter.

Les absences des élèves se font au début de chaque cours. Si l'élève n'est pas en classe, il est noté absent. Si un élève arrive à l'école après que la classe ait débutée, il doit se présenter au bureau pour recevoir un billet de retard afin d'entrer en classe.

Lorsqu'un élève arrive en retard pendant la journée scolaire, il devra appeler le secrétariat de l'école (204) 256-2831 et un membre du personnel ira lui ouvrir les portes extérieures principales pour accéder à l'école.

Casier

Les casiers sont condamnés. Les élèves devront apporter avec eux leurs matériels en salle de classe et le ranger sous leur table.

Manuels scolaires

Les manuels scolaires et romans seront distribués par les enseignants au début du semestre. En cas de perte ou de dommages occasionnées par l'élève, il devra rembourser l'école. Les manuels ne pourront pas être partagés entre élèves.

Technologie

a. Ordinateurs portables

Nous encourageons fortement que les élèves apportent leur ordinateur portable personnel pour l'utiliser en salle de classe. Plusieurs enseignants miseront sur la technologie pour faciliter leur enseignement.

Nous allons distribuer les portables de l'école aux élèves qui en ont besoin. Nous nous assurerons de nettoyer les outils informatiques dès qu'un utilisateur ait terminé d'en faire usage. Des lingettes désinfectantes seront utilisées pour les claviers et les écrans.

Pour obtenir un portable d'école, un parent doit à priori, signer le « Contrat d'emprunt technologique » qui est disponible au secrétariat.

b. Schoology

La plateforme Schoology est désormais la porte d'accès unique au contenu d'apprentissage de tous les élèves. Chaque élève a un compte qui le connecte à tous ses cours. Vous trouverez un aide-mémoire au site web de l'école :

<https://cslr.dsfm.mb.ca/schoology/>

Campus ouvert

Les élèves peuvent utiliser leurs appareils électroniques dans l'école. Ex. corridor, polyvalente, etc. Il est important de suivre une conduite appropriée et respectueuse sur les réseaux.

Les élèves peuvent utiliser leurs appareils en salle de classe **seulement avec la permission de l'enseignant.**

Il est interdit d'enregistrer une bande sonore, une vidéo ou prendre des photos sur les lieux du Centre scolaire Léo-Rémillard sans l'autorisation d'un membre du personnel.

Sports parascolaires

D'après la MHSAA, certains sports pourront aller de l'avant, toujours en suivant les protocoles du Gouvernement «*Government of Manitoba's Restoring Safe Services - Sports Guidelines*».

Nous travaillons présentement un plan pour certains sports, et vous serez informé avec les détails dès que possible.

Les spectateurs ne seront pas autorisés dans l'école pour assister aux pratiques, ni aux matchs.

2. Dates importantes

Journée des photos

Les photographes seront au CSLR pour prendre la photo de tous nos élèves **le lundi, 13 septembre 2021.**

Tous les élèves doivent passer se faire prendre en photo, même s'il/elle ne commandera pas un ensemble de photos.

La reprise des photos sera le matin du 8 novembre.

Comité scolaire

L'assemblée générale (AGA) du comité scolaire aura lieu le 28 septembre à 18 h 30 dans la salle polyvalente.

2. Partenariat famille-école

Le partenariat famille-école est essentiel à la santé et au bien-être de votre enfant et toute la communauté scolaire en tout temps mais encore plus cette année. Les protocoles suivants reposent sur la collaboration quotidienne entre les élèves, le personnel, les enseignants, les administrateurs et les familles.

Dépistage quotidien de la santé

Les parents / tuteurs doivent surveiller la santé de leur enfant chaque matin avant de les amener à l'école. Il revient à chaque parent de s'assurer que leur enfant ne démontre aucun symptôme lié avec la COVID-19 avant de l'envoyer à l'école ou dans l'autobus.

Vous pouvez utiliser [l'outil de dépistage du COVID-19 \(screening tool\)](#) de la province pour vérifier si votre enfant doit subir un test de dépistage du COVID-19.

Ce que les parents peuvent faire maintenant

- Commencez à discuter avec votre / vos enfant (s) du retour à l'école et de certaines routines qu'ils connaîtront.
- Soyez prêt à parler ouvertement du COVID-19.
- Pratiquez la distance physique avec votre (vos) enfant (s).
- Achetez des masques pour vos enfants afin qu'ils en aient assez pour chaque journée d'école et un contenant pour le ranger sur l'heure du dîner.
- Pratiquez le port du masque pendant quelques heures à la maison afin de développer le confort et la compréhension. Les masques sont mandatés par la province pour le personnel et les élèves de la maternelle à la 12e année lorsque la distance physique de 2 mètres ou plus est pas possible. (Voir plus de détails sur notre protocole de masque ci-dessous).
- Préparez-vous aux moments où votre (vos) enfant (s) pourrait (doivent) être à la maison en raison de symptômes ou autres maladies liés au COVID-19.
- Mettre en place des plans fiables pour la prise en charge immédiate des enfants en cas de maladie à l'école.

Répondre aux problèmes de santé

Dépistage

Le dépistage quotidien des symptômes est essentiel pour identifier tout cas potentiel de COVID-19 aussi rapidement que possible et pour atténuer l'exposition aux autres. Si vous ne savez pas si votre enfant doit être testé et / ou auto-isolant, se référer à [l'outil de dépistage du COVID-19 \(screening tool\)](#) provincial.

Ceux avec les symptômes du COVID-19 doivent être testés et doivent s'auto-isoler jusqu'à ce que les résultats des tests négatifs soient confirmés par la santé publique.

Pour aider à minimiser le risque d'exposition et de transmission, un pré-dépistage quotidien doit être rempli chaque matin par le personnel et les élèves. Les symptômes peuvent inclure l'un des éléments suivants :

- de la fièvre ou des frissons;
- de la toux;
- des maux de gorge ou une voix enrouée;
- des essoufflements ou des difficultés à respirer;
- la perte du goût ou de l'odorat;
- des vomissements ou de la diarrhée pendant plus de 24 heures;
- des écoulements nasaux;
- des douleurs musculaires;

- de la fatigue;
- une conjonctivite;
- des maux de tête;
- des éruptions cutanées de cause inconnue.

Procédures pour un élève démontrant des symptômes à l'école

- Si un élève démontre soudainement des symptômes lorsqu'il est à l'école, il sera placé en isolement (deux mètres).
- L'école contactera immédiatement les parents/tuteurs afin qu'ils viennent chercher leur enfant et leur demandera de contacter Info Santé 204-788-8200 ou 1-888-315-9257 ou le médecin de famille.
- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui, au préalable se lavera les mains et portera un masque, demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de rejoindre les parents ou tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.
- Un enfant qui présente des symptômes liés à la COVID-19 pourra retourner à l'école seulement une fois qu'un représentant de la santé publique le juge approprié. Si ledit enfant a reçu un diagnostic positif du virus, la santé publique fournira les informations nécessaires à la famille et à l'école.

Parents, visiteurs et invités sur rendez-vous seulement

Le bâtiment de l'école sera fermé à tous les visiteurs, y compris les parents. L'accès au bâtiment scolaire sera autorisé sur rendez-vous seulement ou en appelant au secrétariat au 204-256-2831 lors de votre arrivée à l'école. Un outil de dépistage sera utilisé par téléphone, avant votre entrée dans l'école où vous aurez à répondre à quelques questions. Il n'y aura pas d'exceptions. Les masques doivent être portés lors de l'entrée dans l'école.

Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs

Les élèves et le personnel ne peuvent pas entrer dans l'école s'ils:

- se sentent malade;
- présentent des symptômes évocateurs du COVID-19 en utilisant la liste à jour des symptômes;

- ont voyagé à l'extérieur du Manitoba au cours des 14 jours précédents (à l'extérieur des régions exclues par Ordonnances de santé publique);
- ont été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19;
- attendent un résultat de test COVID-19 ou un membre du ménage attend un résultat du test COVID-19.

Aviser l'école d'une absence

Pour des raisons de sûreté et de sécurité, les parents doivent aviser l'école en appelant le 204-256-2831 dès que possible le matin. Si votre enfant ou un membre de votre ménage a dû avoir un test COVID-19, nous vous demandons de directement avec un membre de la direction, M. Marc Roy ou Mme Karine Pilote, pour nous en informer.

En cas de test positif

Tout incident de COVID-19 dans une école entraînera un contact immédiat de la santé publique avec instructions.

3. Mesures de santé et de sécurité

Nettoyage des mains

Les élèves devront se nettoyer les mains avec un gel nettoyant à l'arrivée et au départ de l'école (avec supervision).

Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains (liste non-exhaustive):

- avant et après être allé à la toilette;
- avant et après avoir mangé;
- après un éternuement ou s'être mouché le nez;
- après s'être essuyé le nez;
- lorsque les mains sont sales;
- avant de préparer à manger;
- avant et après les pauses ou récréations;
- en entrant dans une pièce si l'individu se déplace dans la journée;
- après un changement de couche (pour le personnel);
- avant et après le retrait et la remise du masque;
- après avoir effectué des tâches de nettoyage.

Nettoyage des pupitres

Les élèves auront à nettoyer leur espace de travail (pupitres ou table) en arrivant et en quittant une salle de classe.

Port du masque

Tous les élèves et membres du personnel devront porter le masque à l'école lorsque nous ne pouvons respecter une distanciation de deux (2) mètres. Tous les élèves du CSLR devront porter le masque dans les autobus scolaires.